

Québec, le 6 octobre 2015

Envoi par courriel : [REDACTED]

[REDACTED]

Objet : Programme de bourses de doctorat - Exercice 2016 - 2017
Demande d'accès à l'information

[REDACTED],

La présente est pour faire suite à votre courriel du 24 septembre 2015 visant à obtenir la communication de : « (...) j'aimerais savoir si les données sur le nombre d'applications par comité et du taux de financements par comité sont publiques et accessibles? Je voudrais comparer le taux de succès dans les comités A2 et B2 (Ecologie) pour l'année 2015-2016. »

Après analyse, nous accédons à votre demande. Vous trouverez le tableau de taux de succès aux programmes de Bourses de doctorat en recherche (B2) et de Bourses de réintégration à la recherche (A2) du FRQNT pour le comité 02A (Écologie / Biologie des populations) lors du concours 2015-2016.

Conformément aux articles 51 et 135 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Prenez note que conformément au règlement sur la diffusion, cette information sera également diffusée dans le site web du Fonds de recherche du Québec - Nature et Technologies, sans toutefois que votre identité ne soit révélée.

Veuillez agréer, [REDACTED], nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Me Mylène Deschênes, B.C.L., LL.B., LL.M.
Responsable de l'accès à l'information
Directrice, affaires éthiques et juridiques
Bureau du scientifique en chef
Fonds de recherche du Québec

p. j. Tableau de taux de succès aux programmes de Bourses de doctorat en recherche (B2) et de Bourses de réintégration à la recherche (A2) du FRQNT

MD/pl